EUROSYSTEM COLLATERAL MANAGEMENT SYSTEM (ECMS)





LE CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique monétaire plus restrictive suite à l'impact économique de la COVID-19, le projet de refonte de l'Eurosystème appelé « Vision 2020 » a pour objectif de remplacer le dispositif TRICP utilisé actuellement par les banques pour leur refinancement. Actuellement, 19 banques centrales nationales de l'Eurosystème utilisent autant de dispositifs, de pratiques et d'infrastructures différentes pour la gestion du collatéral.

OBJECTIF MAJEUR D'ECMS

« L'objectif de l'Eurosystème est d'harmoniser les systèmes d'information (SI) et d'établir des règles communes de gestion des garanties entre les 19 banques centrales nationales et environ 1 800 contreparties éligibles à la politique monétaire ».



PRINCIPALES DATES

- Une première phase a eu lieu de janvier 2018 à septembre 2021. Cette première phase correspondait au développement de l'application par les BCN.
- □ La seconde phase est en cours. Jusqu'à novembre 2023 les BCN réaliseront les tests d'acceptance (tests internes et utilisateurs) ainsi que le développement des systèmes entre les BCN et les contreparties ECMS.
- □ La dernière phase se tiendra en novembre 2023. Il s'agira de la migration simultanée de tous les acteurs et de la mise en production de la plateforme ECMS partout dans la zone EU.



QUI EST CONCERNE?





Banques centrales nationales



Contreparties bancaires



Le marché



Les métiers

Impacts

- Implémentation simultanée du dispositif et de ses modifications
- L'interaction avec les systèmes locaux de gestion du collatéral ne sera plus nécessaire
- Gestion unique des pools d'actifs en garanties dans les opérations de crédit de l'Eurosystème
- Efficacité opérationnelle et économique résultant de la mise en place du système unique

6

LES AVANTAGES

- La suppression de l'obligation de remise quotidienne de collatéral. La date de remise correspondra à la date de cession.
- ☐ La suppression de l'obligation de signature quotidienne d'acte de cession. L'attestation d'éligibilité des créances se fera par une attestation régulière de la part des établissements.
- ☐ Le suivi de la **qualité de crédit des créances** sera simplifié. En effet, le système ECMS est doté d'une connexion directe avec les sources de notation simplifiant ainsi le suivi.



ATOUTS DE BEAM

En novembre 2023, la migration vers ECMS sera simultanée pour tous les acteurs et la mise en production de la plateforme s'effectuera partout dans la zone EU. Les banques européennes doivent ainsi s'assurer de la conformité de leurs systèmes. Les tests d'acceptance appropriés doivent être effectués avant la date de mise en service et selon le calendrier de migration comme imposé par la Banque centrale européenne.

Beam dispose de l'expertise nécessaire permettant de vous accompagner dans ces changements.



adéquats aux besoins du

auxquels il fait face

client et l'accompagner dans

la conduite des changements

qui saura vous accompagner Des consultants reconnus

pour leur enthousiasme

Une équipe dynamique

Connaissance et maîtrise en terme de gestion des Systèmes d'information Une connaissance des processus opérationnels ainsi que des outils, un atout

indispensable

Des expertises en banque d'investissement, infrastructure de marché et conformité